



## Dossier échange Logement HLM entre locataires

Par **Nana92**, le **08/01/2020** à **14:35**

*J'ai fait une demande d'échange de logement HLM avec un autre Locataire dans la même résidence que moi. j'occupe un F2 avec mes 3 enfants et mon voisin vivant avec sa femme un F4. Le dossier est complet sur la bourse d'échange (internet) et est en pré-instruction. Je suis propriétaire d'un studio qui ne correspond pas à la composition de mon foyer. Paris Habitat peut-il refuser cet échange qui respecte les conditions de l'article 9 de la loi 89-462 du 6 juillet 1989 ?*

Par **youris**, le **08/01/2020** à **15:00**

bonjour,

si vous avez obtenu ce logement social alors que vous avez signalé être propriétaire d'un appartement non adapté à la taille de votre famille, l'échange devrait être possible.

*Si le logement n'est pas adapté à vos besoins (par exemple vous êtes propriétaire d'un studio et vous êtes un ménage de 4 personnes ou plus), le fait d'être propriétaire n'est pas forcément incompatible avec le fait de demander un logement social. La commission d'attribution du bailleur appréciera votre situation et décidera.*

source:

<http://www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dans-ma-situation-puis-je-demander-un-logement-a2344.html>

salutations